

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE

ARTICLE 1 - DEFINITIONS

Dans les présentes conditions générales, les termes suivants ont, sauf indication contraire, le sens qui leur est donné dans cet article.

- **FOURNISSEUR** : La société Egis Informatique qui édite, exploite et commercialise le Service de Gestion de projet sur Internet SGTi®.
- **ABONNE** : Toute personne physique ou morale titulaire ou bénéficiaire d'un contrat d'abonnement au service SGTi®.
- **IDENTIFIANT** : Information propre à l'Abonné permettant son authentification et garantissant le contrôle de l'accès au service SGTi® et à ses fonctionnalités (nom d'utilisateur et mot de passe).

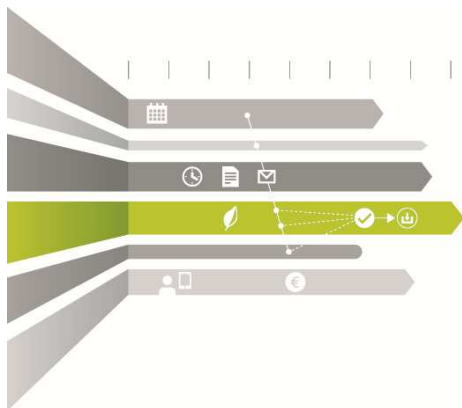
ARTICLE 2 - OBJET

- Le Fournisseur commercialise le Service de Gestion de projet sur Internet SGTi®, dont l'objet est de mettre à disposition des intervenants d'une opération de construction, des services à valeur ajoutée pour le management de projet (gestion électronique des documents techniques, gestion financière, gestion centralisée des remarques de chantier, etc.) Le service SGTi® gère les flux de documents et de données et assure la rigueur et la traçabilité des échanges dans un environnement professionnel sécurisé.
- Le service SGTi® est une application hébergée. On y accède à travers Internet soit à une adresse spécifique soit à l'adresse www.sgti4.fr . L'Abonné obtient le droit d'utiliser le service par le paiement d'un abonnement mensuel faisant l'objet d'un contrat d'abonnement.
- La signature par l'Abonné du contrat d'abonnement entraîne l'acceptation des présentes conditions générales.

ARTICLE 3 - OBLIGATIONS

3.1. De l'Abonné

- S'assurer que le matériel informatique utilisé pour accéder au service est compatible avec les prérequis suivants : micro-ordinateur de type PC équipé d'un navigateur Internet Explorer version 8 ou supérieure et d'un antivirus à jour
- Disposer d'un accès Internet haut débit
- Suivre si nécessaire la formation au service SGTi® et maîtriser l'usage d'Internet



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE

- S'interdire de communiquer à toute société tiers, y compris à des sociétés qui lui sont liées, tout élément constitutif du service SGTi® et du savoir-faire lié au service SGTi®

3.2. Du Fournisseur

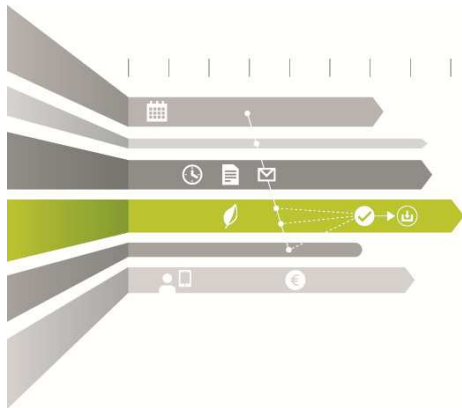
- Tenir à la disposition de l'Abonné un centre d'assistance technique disponible les jours ouvrés du lundi au vendredi de 9h30 à 18h par téléphone ou email
- Assurer la disponibilité du service les jours ouvrables de 6h00 à 20h00
- S'interdire de communiquer à toute société tiers, y compris à des sociétés partenaires, tout élément ayant trait à l'organisation technique de l'Abonné que le Fournisseur aurait été amené à connaître dans le cadre de l'exploitation du service SGTi®

ARTICLE 4 - GARANTIE ET MAINTENANCE

- Le Fournisseur maintient le progiciel SGTi® pendant toute la durée du contrat sauf en cas d'impossibilité de fonctionnement résultant d'un cas de force majeure, d'un événement hors de son contrôle et sous réserve des interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement ou à la mise à jour du service et des matériels et ce, sans droit à indemnité pour l'Abonné.
- Le déplacement sur site d'un technicien du Fournisseur sera facturé.

ARTICLE 5 - RESPONSABILITES

- Le Fournisseur ne sera en aucun cas tenu responsable des éventuels dommages directs ou indirects et/ou connexes trouvant leur origine ou étant la conséquence du contrat d'abonnement ou inhérents à l'utilisation de la signature électronique.
- Dans le cas de l'accès à SGTi® via un réseau local, il est de la responsabilité de l'Abonné de maîtriser les incidences de son réseau sur le transfert de fichier via les protocoles http et https.
- La responsabilité du Fournisseur en cas de difficulté de connexion ou d'utilisation du service ne saurait être engagée en cas d'installation par l'Abonné d'un navigateur Internet non conforme aux pré requis du service SGTi®.
- L'Abonné renonce à toutes indemnités ou dommages et intérêts autre que le remboursement des règlements qu'il aurait déjà effectués ou le non-paiement pour la partie du service où se serait révélée une défaillance ou une erreur imputable au Fournisseur. En aucun cas, le Fournisseur ne prendra en charge l'indemnisation d'un quelconque préjudice, matériel ou immatériel, direct ou indirect tels que la



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE

perte de clientèle, le préjudice commercial, le préjudice d'exploitation, la perte de bénéfice ou la perte de données.

Il est précisé que :

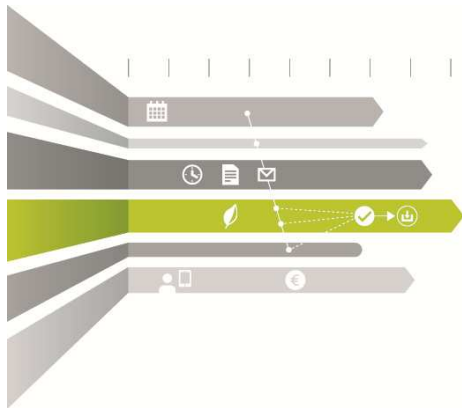
- L'Abonné est seul responsable de tout préjudice causé par lui ou un de ses préposés au Fournisseur ou à des tiers du fait de l'utilisation de SGTi®.
- La responsabilité du Fournisseur ne saurait être engagée en cas de faits indépendants de sa volonté notamment dans le cas d'interruption des moyens d'accès, de la défaillance du matériel de réception ou de la ligne de l'Abonné et dans le cas de poursuite judiciaire à l'encontre de l'Abonné relativement à son usage de SGTi®.
- L'Abonné est seul responsable du ou des Identifiants fournis par le Fournisseur. Ainsi toute utilisation de SGTi® (connexion, transmission et modifications de données) sera réputée avoir été effectuée par l'Abonné lui-même. Il en ira notamment ainsi si l'Abonné pré-enregistre ses Identifiants sur son micro-ordinateur. En cas de perte ou de vol de ses Identifiants, l'Abonné doit en avvertir le Fournisseur sans délai.
- Le Fournisseur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de la fiabilité de la transmission des données, des temps d'accès et des éventuelles restrictions d'accès au service SGTi®.
- La consultation et la suppression des données si l'Abonné dispose des droits idoines sont de son entière responsabilité.

ARTICLE 6 - RESILIATION

- En cas d'inexécution totale ou partielle par l'Abonné d'une de ses obligations, le Fournisseur se réserve le droit de suspendre les prestations, et de résilier de plein droit le contrat d'abonnement quinze (15) jours après mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet, et sans que des offres de payer ou d'exécuter après le délai imparti puissent empêcher le Fournisseur de se prévaloir de la résiliation.

ARTICLE 7 - PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

- Les prix sont ceux du contrat d'abonnement SGTi®. Les prix prévus au contrat s'entendent hors taxes. Ils seront augmentés de tous les droits, impôts et taxes légalement applicables en vigueur au jour de leur exigibilité.
- En cas de désaccord sur partie d'une facture, l'Abonné s'oblige à payer sans retard la partie non contestée et à indiquer par écrit au Fournisseur, dans les quinze (15) jours suivant la réception de la



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE

facture, le motif de sa contestation. Tout paiement par compensation est exclu sauf accord exprès entre les parties.

ARTICLE 8 - EFFET DE FIN DE CONTRAT SGTi®

▪ Après notification de la résiliation du contrat d'abonnement SGTi® par l'une ou l'autre des parties, le Fournisseur interdira l'accès au service SGTi® à la date de prise d'effet de la résiliation.

ARTICLE 9 - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

▪ Toutes difficultés relatives à l'application des présentes conditions générales seront soumises, à défaut d'accord amiable des parties, aux Tribunaux de Paris, auxquels les parties attribuent compétence territoriale, quel que soit le lieu d'exécution de la prestation ou le domicile du défendeur. Cette clause d'élection de compétence, par accord exprès des parties, s'applique même en cas de procédure en référé.

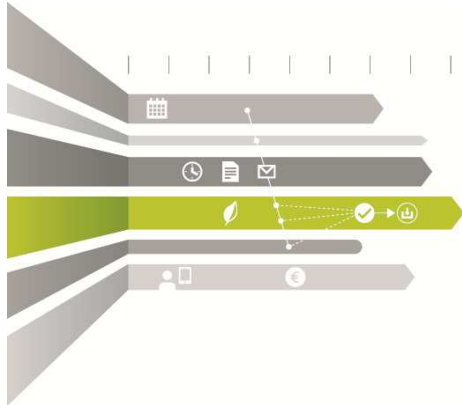
ARTICLE 10 - REGLES D'USAGE D'INTERNET

L'Abonné déclare accepter les caractéristiques et les limites d'Internet et reconnaît en particulier :

- avoir connaissance de la nature du réseau Internet, et en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations.
- que les données peuvent être réglementées en termes d'usage ou être protégées par un droit de propriété. L'Abonné est seul responsable du respect de ces droits par rapport aux données qu'il consulte, interroge et transfère.
- qu'il appartient à l'Abonné de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels de la contamination par d'éventuels virus.
- que toute consultation ou modification effectuée à partir de l'Identifiant de l'Abonné seront réputées être faites par l'Abonné lui-même ou ses préposés.

ARTICLE 11 - ECHANGES DE DONNEES VIA SGTi®

- Les données échangées via SGTi® se font sur un espace de stockage alloué par le Fournisseur selon les modalités ci-après :
- Le Fournisseur n'exerce pas de contrôle a priori sur les données échangées via SGTi® et n'assume aucune responsabilité quant à leur contenu.



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE

▪ Le Fournisseur assure pour le compte du maître d'ouvrage, de son maître d'œuvre ou de l'entreprise générale, la gestion de l'annuaire et le paramétrage des droits d'accès aux documents et aux fonctionnalités du service. Pour l'Abonné, l'accès aux informations contenues dans SGTi[®] est donc limité par lesdits droits, ce que l'Abonné reconnaît et accepte.

ARTICLE 12 - MODIFICATIONS

- Les conditions générales en ligne sur le site SGTi[®] prévalent sur les conditions générales imprimées.
- Les parties ont convenu que le Fournisseur peut de plein droit modifier son service sans autre formalité que de porter ces modifications dans les conditions générales en ligne.
- Dans ce cas, l'Abonné peut, par dérogation à l'article 6 du présent contrat, résilier le contrat dans un délai de 30 jours à compter de l'entrée en vigueur des modifications.

ARTICLE 13 - STIPULATIONS DIVERSES

- L'Abonné s'engage à informer par écrit le Fournisseur de toute modification concernant sa situation en rapport avec son abonnement SGTi[®].
- Le présent contrat ne peut faire l'objet d'une cession totale ou partielle par l'Abonné à titre onéreux ou gratuit.
- Si l'une quelconque des stipulations du contrat est tenue pour nulle ou sans objet, elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations.